M1 Composites TECHNOLOGY

CODE D'ÉTHIQUE

CODE D'ÉTHIQUE

REV. : C

Date de révision: 01/01/2024

Date effective: 01/01/2024

Responsable: Directrice, administration, sécurité et RH

CODE D'ÉTHIQUE

Historique des révisions

Rev.	Page	Résumé des changements	Préparé par:	Révisé par	Approuvé par:	Date
NC	Tout	Création initiale				
A						
B	5, 6, et 11	Ajout du tableau pour l'historique des révisions Ajout des sections 4.3., 4.4. De plus, ajout de « incluant les lois sur les évasions fiscales » dans la section 6.5.	Z. Dorsainvil	I. Lainesse	J. Ruzilo	
C	Tout	Révision complète	P. Ciornei PC.	I. Lainesse	C. Poirier CP.	

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJECTIF 4

2. QUI EST ASSUJETTI AU CODE 4

3. VOS RESPONSABILITÉS 5

4. BÂTIR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET DURABLE 5

4.1. Égalité des chances en matière d'emploi 5
4.2. Dignité, intégrité et respect 5
4.3. Harcèlement 5
4.4. Violence conjugale 6
4.5. Santé et sécurité 7
4.6. Approvisionnement responsable 7
4.7. Droit humain 8
4.8. Lutte contre la corruption 8

5. PROTECTION DES BIENS DE L'ENTREPRISE 8

5.1. Utilisation des biens 8
5.2. Utilisation du système informatique et internet 9
5.3. Protection des renseignements personnels des employés 10
5.4. Information confidentielle 10
5.5. Intégrité des registres comptables 11

6. CONFLIT D'INTERETS 11

6.1. Conflits d'intérêts 11
6.2. Sollicitation 12
6.3. Cadeaux 12
6.4. Représailles 13
6.5. Concurrence 13
6.6. Lois, règles et règlements 14

7. CONFORMITÉ AU CODE D'ÉTHIQUE 14

7.1. Connaissance du Code d'éthique 14
7.2. Application et adaptation du Code 14
7.3. Signalement d'une dérogation au Code d'éthique 15
7.4. Sanctions 15

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

1. OBJECTIF

M1 Composites Technologie Inc. s'efforce d'observer les normes les plus élevés d'intégrité, de professionnalisme, d'honnêteté et d'éthique dans la conduite de ses activités. M1 Composites Technologies Inc. a pour politique conformément aux lois, règles et règlements applicables et s'attend à ce que ses employés agissent de même en son nom.

Les principes énoncés dans ce document visent à *:*

- Établir une norme de conduite à laquelle tous les employés doivent se conformer
- Protéger les intérêts commerciaux de M1 Composites, de ses employés et de ses clients
- Maintenir la réputation et l'intégrité de M1 composites
- Veiller à ce que m1 Composites, par le biais de ses employés, se conforme aux obligations légales et réglementaires applicables.

En outre, les communications et les relations d'affaire entre employés, de même qu'entre les employés, les parties prenantes de l'entreprise doivent être fondées sur le principe d'honnêteté, d'intégrité et les normes éthiques décrites dans ce présent Code.

En tant qu'employé de M1 Composites, vous devez respecter le Code ainsi que les politiques qui s'y rattachent et comprendre la façon dont elles s'appliquent à vous sur les lieux de travail ainsi qu'à l'extérieur. Cependant, le présent Code n'a pas pour but de faire état d'une liste complète de situations pouvant survenir. C'est pourquoi vous devez en tout temps agir avec prudence et faire preuve de jugement.

Par conséquent, dans le doute devant une situation ambiguë vous devrez en discuter avec votre supérieur immédiat, les ressources humaines ou la direction.

2. QUI EST ASSUJETTI AU CODE

Ce Code d'éthique s'applique à tous les employés, les employés contractuels et les stagiaires de M1 Composites Technologie Inc., sans exception.

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

3. VOS RESPONSABILITÉS

Il est de votre responsabilité :

- De lire, comprendre et de respecter le Code d'éthique
- De confirmer que vous y adhérez en signant le document à cet effet à la demande de l'employeur
- De consulter votre superviseur et/ou le service des ressources humaines en cas d'incertitude à propos d'une situation particulière;
- De signaler rapidement et de bonne foi toute infraction réelle ou présumée au Code d'éthique;
- D'agir avec intégrité en tout temps

4. BÂTIR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET DURABLE

4.1. Égalité des chances en matière d'emploi

M1 Composites valorise la diversité et l'inclusivité de sa main d'œuvre en offrant à tous des chances égales en matière d'emploi, sans aucune discrimination basée sur toutes motifs mentionnés dans la loi.

4.2. Dignité, intégrité et respect

La dignité, l'intégrité et le respect sont des éléments essentiels à un environnement de travail harmonieux. M1 Composites traite tous ses employés avec équité, dignité, respect et intégrité. Nous aspirons à maintenir un environnement de travail qui :

- Reconnaît la valeur de chacun et favorise la diversité;
- Permet de travailler, en toute sécurité, sans crainte de discrimination ou d'harcèlement;
- Respecte la dignité et la vie privée de chacun.

4.3. Harcèlement

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

M1 Composites s'engage à promouvoir un milieu de travail exempt de toute forme de harcèlement ou d'intimidation. M1 Composites affirme sa volonté de favoriser un climat de travail sain et respectueux et de protéger la dignité ainsi que l'intégrité physique et psychologique de ses employés.

Le harcèlement se définit comme tout comportement non désiré de manière expresse ou implicite inopportun, blessante ou injurieux d'une personne envers une ou d'autres personnes, et dont l'auteur savait ou aurait raisonnablement dû savoir qu'un tel comportement pouvait offenser ou causer préjudice. Il comprend aussi tout acte, propos ou exhibition qui diminue, rabaisse, humilie ou embarrasse une personne, et tout acte d'intimidation, de menace ou de discrimination pouvant affecter déraisonnablement la performance professionnelle d'un employé.

Toute personne victime ou témoin de harcèlement ou d'intimidation à la liberté de s'exprimer sans crainte de repressailles.M1 Composites prendra des mesures correctives qui s'imposent en fonction notamment de la gravité du comportement prohibé et autres circonstances pertinentes dont le dossier de l'employé fautif.

4.4. Violence conjugale

La violence est utilisée par une personne pour dominer une autre personne et pour affirmer son pouvoir sur celle-ci et porte atteinte à la dignité de la personne qui la subit.

M1 Composites est conscient que la violence conjugale entraîne des répercussions quotidiennes sur la vie et la sécurité des ses employés, ainsi que sur la performance de ceux-ci pouvant entrainer des pertes et une augmentation des couts en matière de santé, d'absentéisme et du taux de roulement du personnel. Pour ces raisons s'engage à protéger les victimes de violence conjugale sur le lieu de travail.

Les employés sont encouragés à utiliser les ressources d'aide mises à leur disposition, qu'ils soient témoin ou victime de violence conjugale. Ils peuvent en tout temps et en toute confidentialité consulter le service de ressources humaines.

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

4.5. Santé et sécurité

M1 Composites s'engage à fournir à ses employés un milieu de travail sûr et sain, et à prévenir les situations susceptibles de nuire à leur environnement de travail. Les employés doivent se conformer aux lois et règlements s'appliquant à l'entreprise en matière de sécurité, ainsi qu'aux normes que l'entreprise s'est donnée en la matière.

Afin d'assurer votre propre sécurité et celle de vos collègues de travail, vous devez agir avec prudence et diligence pour prévenir les accidents de travail et adopter les bonnes pratiques pour la prévention des maladies professionnels qui pourraient découler de votre travail. Vous devez aussi signaler à la personne en autorité hiérarchique toute situations qui pourrait présenter un danger pour vous et pour vos collègues.

4.6. Approvisionnement responsable

M1 Composites s'engage à fournir des efforts constants pour améliorer la performance environnementale de nos activités, de nos produits et de nos services. La relation avec nos fournisseurs est basée sur une perspective de développement durable et de pérennité de notre collaboration.

L'approvisionnement responsable consiste en avoir des produits de niveaux mondial conçus de matériaux, incluant les minéraux constitutifs, qui ont été approvisionnés de manière responsable et vérifies étant, selon les directives de l'OCDE.

M1 Composites se réserve le droit d'effectuer des vérifications d'auprès ses fournisseurs pour assurer la conformité de ses derniers comme mentionné dans notre Manuel de qualité.

M1 composites s'engage à obtenir de ses fournisseurs les données qui supportent leur chaine d'approvisionnement de minéraux une fois sollicité.

Dans ce cas ou la chaine de traçabilité du matériel n'est pas déterminée ou est inconnue, le fournisseur se doit de se procurer les certificats appropriés ou de suspendre l'approvisionnement de ce matériel.

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

4.7. Droit humain

Le respect des droits de la personne est une des valeurs fondamentales de M1 Composites. Ainsi, à travers nos gestes et nos politiques, nous nous engageons à maintenir un environnement de travail qui favorise et qui protège les droits fondamentaux de la personne. Nous appliquons une tolérance zéro à l'égard de tous types d'esclavage ou de traite de personnes dans nos activités et dans notre chaine d'approvisionnement, et nous condamnons toutes formes d'exploitation des enfants.

4.8. Lutte contre la corruption

Pour soutenir les saines pratiques professionnelles, M1 Composites considère la corruption comme une infraction et condamne toutes ses formes (pot-de-vin, commissions occultes ou secrets ou illicites, paiements illégaux, recours à des différents acteurs etc.). L'abus de pouvoir à des fins d'enrichissement personnel est interdit.

5. PROTECTION DES BIENS DE L'ENTREPRISE

5.1. Utilisation des biens

En tant qu'employé, vous devez utiliser les biens de M1 Composites de façon responsable, appropriée et éthique.

Vous avez la responsabilité de protéger l'équipement, les installations et tous autres biens de l'entreprise. Vous êtes tenus d'agir de façon raisonnable et de prendre les mesures appropriées pour prévenir les pertes découlant des gestes, délibérés ou de manière négligente, d'autres personnes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de M1 Composites, qui pourraient entraîner des blessures, des dommages matériels, des vols, des pertes, des abus ou un accès non autorisé à des biens matériels ou immatériels ou à de la propriété intellectuelle (notamment les données). Vous

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

êtes invités à signaler tout incident soupçonner de fraude ou de vol à votre supérieur immédiat ou au service de ressource humaines.

Il est interdit de posséder/de transporter à l'extérieur de la propriété de l'employeur, sans autorisation, des biens appartenant à l'entreprise. Tout matériel ou équipement de l'entreprise doit être utilisé uniquement pour l'exercice de votre travail.

De plus, même si vous croyez que certains matériaux ou équipements sont destinés aux déchets, vous devez obtenir une autorisation spécifique de la Direction avant d'en prendre possession pour des fins personnels, sous peine de sanction.

5.2. Utilisation du système informatique et internet

Tous les équipements et outils informatiques qui vous est fournis par M1 Composites aux employés demeurent la propriété de l'organisation. Ces équipements et outils sont fournis aux employés pour leur permettre d'accomplir un travail efficace de communication et de gestion dans le cadre de leur fonction. Tous les employés doivent respecter les règles suivantes en utilisant le système informatique.

- L'accès à Internet et au courrier électronique est fourni pour des fins professionnelles uniquement;
- L'ensemble des outils technologiques mis à la disposition des employés de M1 Composites est appelé à être géré de façon professionnelle et diligente. Il est strictement interdit d'utiliser les médias sociaux de M1 Composites à des fins personnelles ou pour faire de la promotion d'une initiative personnelle d'un employé ou d'un individu relié à un employé de M1 Composites ;
- En tout temps, vérifier la provenance des courriels. Si vous ne connaissez pas l'émetteur, il ne faut pas l'ouvrir et il faut transférer ce courriel au département informatique.

Ce qui suit s'applique aux informations ou systèmes de M1 Composites en plus des tiers tel que, Air Canada, Boeing, Airbus, etc., ou aux informations et systèmes auxquels M1 a accès.

- Les employés doivent uniquement utiliser les accès autorisés et fournis par M1 Composites;
- Les employés ne doivent pas partager leur nom d'utilisateur et leur mot de passe;
- Les employés doivent utiliser des mots de passe difficile à trouver;

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

- Les employés ne doivent pas tenter de contourner, modifier ou désactiver les mécanismes de sécurité du réseau et/ou du système auxquels ils ont accès;
- Les employés doivent protéger contre la perte, la destruction, la falsification, la corruption, l'accès non autorisé et la divulgation non autorisée de toutes les informations pertinentes, auxquelles il accède, fonctionne ou traite;
- Toutes les informations doivent être considérées confidentielles;
- Les employés ne doivent déposer aucune information sur des appareils personnels;
- L'accès à l'information ne doit se faire que par le biais de l'équipement M1 Composites, sauf autorisation écrite préalable de la Direction;
- Les employés doivent informer sans délai la Direction de toute infraction à l'une des exigences ci-dessus.

En résumé, tous les employés doivent respecter et se conformer aux politiques informatiques applicables.

5.3. Protection des renseignements personnels des employés

M1 Composites s'engage à protéger les informations personnelles de ses employés et à ne collecter ses informations uniquement dans le cadre de ses activités commerciales. Sur demande, les employés ont accès aux informations personnelles collectées par M1 Composites à leur sujet.

Tout document ou fichier contenant des informations personnelles sur les employés collectées et conservées à des fins professionnelles telles que la rémunération et avantages sociaux, sont gardés confidentiels.

5.4. Information confidentielle

Tous les employés doivent préserver et protéger la confidentialité des informations qui leur sont confiées par l'entreprise, les parties prenantes et les tiers, sauf lorsque la divulgation d'informations est approuvée par la loi.

Les employés doivent être conscients que la responsabilité de protéger les informations confidentielles se poursuit en dehors du lieu de travail. Les employés ne doivent pas discuter d'informations confidentielles dans des lieux publics tels que, mais non limités à; les ascenseurs, le transport en commun ou les restaurants.

Les employés ne doivent pas utiliser ou divulguer des informations ou secrets commerciaux de tout ancien employeur ou autre personne ou entité avec laquelle il existe des obligations de confidentialité. Toute information venant d'un client doit rester confidentielle.

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

La violation de la confidentialité constitue un manquement important à nos règlements en plus d'affecter le lien de confiance existant et peut mener à des mesures disciplinaires. Il est interdit de falsifier des dossiers, des documents, des poinçons ainsi que des rapports de production et/ou qualité.

5.5. Intégrité des registres comptables

M1 Composites prend très au sérieux l'exactitude de ses dossiers financiers et de ses états financiers. Tous les dossiers de l'entreprises doivent être préparés avec soin et honnêteté et en conformité avec les procédures comptables et de contrôle de M1 Composites, avec la tenue de dossiers et les principes comptables généralement reconnus au Canada et avec toutes les normes, lois et règlements pour la comptabilité et l'information financière des transactions, des estimations et des prévisions.

Les employés qui participent à la préparation ou à la divulgation d'information à inclure dans tous les rapports ou documents que M1 Composites est tenu de déposer auprès d'un organisme gouvernemental ou de réglementation ou de toute communication publique sont responsables de s'assurer que (i) les renseignements fournis sont complets, exacts et actuels, et (ii) les rapports et documents sont préparés conformément à toutes les exigences réglementaires et déposés en temps opportun.

Si un employé prend connaissance d'une déclaration matériellement inexacte ou trompeuse dans une communication publique, il doit le signaler immédiatement au Président de M1 Composites.

Faire des déclarations fausses ou trompeuses à des vérificateurs externes peut être un acte criminel qui peut entraîner des sanctions sévères. Aucun employé ne peut prendre directement ou indirectement des mesures pour influencer frauduleusement, contraindre, manipuler ou induire en erreur les vérificateurs indépendants de M1 Composites dans le but de rendre trompeurs les états financiers de M1 Composites.

6. CONFLIT D'INTERÊTS

6.1. Conflit d'intérêts

M1 Composites exige que chaque employé divulgue ou dénonce toute situation susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts. Si vous pensez que vous avez un conflit d'intérêts, vous devez le

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

signaler immédiatement à votre superviseur et/ou au service des ressources humaines, qui travaillera avec vous pour déterminer si vous avez un conflit d'intérêts et si oui, comment y remédier.

Un conflit d'intérêts se produit lorsque les intérêts personnels d'un employé interfèrent ou semblent interférer d'une façon ou d'une autre avec les intérêts de l'entreprise. Les décisions et les actions d'affaires doivent être prises dans le meilleur intérêt de l'entreprise et ne doivent pas être influencées par des considérations ou des relations personnelles.

Une situation de conflit d'intérêts peut survenir lorsqu'un employé de M1 Composites prend des mesures ou a des intérêts qui peuvent rendre difficile l'exécution de son travail objectivement et efficacement. Des conflits d'intérêts peuvent également survenir lorsqu'un employé ou des membres de sa famille reçoivent des cadeaux, des divertissements ou des avantages personnels inappropriés en raison de son poste au sein de l'entreprise.

Il s'agit d'un conflit d'intérêts pour un employé d'être administrateur, d'obtenir des prêts ou des garanties d'obligations personnelles auprès d'un concurrent, d'un client ou d'un fournisseur, de travailler simultanément, de fournir des services ou d'avoir un intérêt financier personnel ou familial (propriété ou autre) d'un concurrent, d'un client ou d'un fournisseur.

Les employés ne sont pas autorisés de travailler pour un consultant. Cette directive n'interdit pas les transactions sans lien de dépendance avec les banques, des sociétés de courtage ou d'autres institutions financières.

Les employés doivent veiller à ce qu'ils identifient et évitent toute situation de conflit d'intérêts réel ou apparent, que la situation implique directement l'employé ou un membre de la famille immédiate de l'employé. Les employés doivent éviter toute connexion commerciale directe et indirecte avec les clients, les fournisseurs ou les concurrents de M1 Composites, sauf au nom de l'entreprise.

Aucun employé ne devrait siéger au conseil d'administration ou comme fiduciaire ou à un comité d'une entité (à but lucratif ou non) dont les intérêts seraient raisonnablement censés entrer en conflit avec ceux de M1 Composites.

6.2. Sollicitation

Toutes sollicitation et/ou distribution de produits ou de services non relies aux affaires de l'entreprise est interdite sur la propriété de M1 Composites, sans l'autorisation expresse de la Direction.

6.3. Cadeaux

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

La pratique de recevoir ou offrir un cadeau et/ou une invitation déraisonnable dans le but d'influencer de façon non-appropriée le comportement et/ou le jugement du destinataire ou qui pourrait être perçu comme tel est considère une infraction à notre Code d'éthique.

Les cadeaux ou avantages personnels inappropriés comprennent tout produit ou service d'une valeur supérieure à une valeur nominale u qui sont importants pour l'employé. Un seul cadeau en lui-même peut ne pas être important mais une série multiple de cadeaux de la même personne peut être importante donc inappropriés.

Offrir des cadeaux aux clients, fournisseurs ou autres partenaires, est interdit par M1 Composites et va à l'encontre du Code.

M1 Composites est vigilent à cet égard et s'engage à surveiller de près et s'assurer que les bonnes pratiques sont respectées.

6.4. Représailles

Les représailles, sous quelque forme que ce soit, contre une personne qui, de bonne foi, cherche de l'aide ou signale des violations connues ou suspectées de ce Code ou de la loi, même si le rapport est erroné, ou dans le cadre d'une enquête sur une violation signalée constitue en soi une violation grave de ce Code.

Les actes de représailles doivent être signalés immédiatement et feront l'objet de mesures disciplinaires appropriées y compris une éventuelle cessation d'emploi.

M1 Composites ne tolère aucune mesure de représailles contre les employés qui, honnêtement et avec précision, signalent une préoccupation. Cela dit, il est grave et inacceptable de faire de fausses allégations.

6.5. Concurrence

M1 Composites cherche à surpasser sa concurrence de façon juste et honnête et à obtenir des avantages concurrentiels grâce à des performances supérieures, jamais par des pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales. Il est interdit de voler des renseignements exclusifs, de traiter des renseignements secrets commerciaux qui ont été obtenus à tort ou d'induire de telles divulgations par des employés passés ou présents d'autres entreprises. Chaque employé doit respecter les droits et traiter équitablement avec les clients, les fournisseurs, les concurrents et les autres employés de M1 Composites. Aucun employé ne devrait tirer un mauvais parti de

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus de renseignements exclusifs, la fausse déclaration de faits importants ou toute autre pratique intentionnelle de traite inappropriée.

Les employés ont le devoir envers M1 Composites de défendre ses intérêts légitimes lorsque l'occasion se présente. Il est interdit aux employés de prendre pour eux-mêmes des occasions personnelles qui appartiennent à M1 Composites ou qui sont découvertes par l'utilisation de la propriété, de l'information ou de la position de M1 Composites. Les employés ne doivent pas utiliser les biens, les renseignements ou la position de l'entreprise à des fins personnelles ou pour concurrencer M1 Composites.

6.6. Lois, règles et règlements

La violation de la loi peut affecter la réputation de M1 Composites et sa capacité à exercer ses activités. Chaque employé est responsable de connaître et comprendre les lois, les règles, les règlementations incluant les lois sur les évasions fiscales applicables à l'exercice des fonctions de M1 Composites. L'ignorance de la loi n'est pas un moyen de défense valable en cas de violation de la loi. Les employés ne doivent pas sciemment ou activement aider à l'activité criminelle dans les juridictions dans lesquelles M1 Composites exerce ses activités. Les employés qui rencontrent des situations ou les exigences du Code semble entrer en conflit doivent en informer leur superviseur et/ou le service des ressources humaines.

7. CONFORMITÉ AU CODE D'ÉTHIQUE

7.1. Connaissance du Code d'éthique

Tout employé est tenu de lire le code d'éthique chaque année et de confirmer qu'il l'a lu. En cas de doute sur l'interprétation du Code, l'employé doit poser les questions nécessaires à son superviseur ou au service de ressources humaines.

7.2. Application et adaptation du Code

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

Le présent Code est d'application générale et est complété par des politiques dont les références sont intégrées au Code. M1 Composites assure une application diligente et uniforme du Code et de ses politiques.

- Chaque employé est responsable de respecter le présent code
- Le Code doit être respecté en tout temps et son application s'exerce au-delà des heures normales de travail;
- En cas de conflit entre le Code et la loi ou les règlements applicables, ces derniers doivent prévaloir.

Toute dérogation ne peut être faite que par le Président de M1 Composites et sera rapidement divulguée comme exigence de la loi ou de la règlementation. Le Président a la responsabilité exclusive de l'interprétation finale de ce Code. Ce Code peut être modifié, amendé, ou révisé à tout moment par le Président.

7.3. Signalement d'une dérogation au Code d'éthique

Tous les employés sont tenus de signaler sans délai toute dérogation au Code d'éthique. Les employés ont le devoir de signaler les situations de non-conformité à l'égard de ce Code et dont ils ont connaissance, y compris toute violation des lois, règles, règlements ou politiques qui s'appliquent à M1 Composites.

Les employés peuvent également signaler toutes préoccupations relatives à la conduite des affaires et à l'éthique de la même manière. Toute violation, connues ou suspectées de la loi ou de ce Code sera traitée avec discrétion.

7.4. Sanctions

L'employé qui déroge au présent Code s'expose à des mesures disciplinaires adaptées à la gravité de la situation et pouvant mener jusqu'au congédiement. Un employé accusé d'avoir enfreint ce Code aura l'occasion de présenter sa version des faits avant qu'une mesure disciplinaire soit prise. Les employés peuvent être exposés à des dommages-intérêts civils, à des amendes ou mêmes à des charges pénales. M1 Composites pourrait également faire face à des amendes ou des pénalités qui peuvent nuire à sa réputation dans l'industrie.

L'entreprise peut être tenue de signaler certains types d'infractions au Code aux autorités règlementaires, auquel cas l'employé peut être passibles de sanctions pénales et civiles.

Rien dans ce Code n'interdit ou n'empêche l'entreprise de prendre des mesures disciplinaires sur toute question relative à la conduite des employés qu'elles soient ou non expressément discutées dans ce Code.

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.

CODE D'ÉTHIQUE

Le fait de ne pas lire le Code n'exempte aucun employé de sa responsabilité de se conformer au Code, aux lois, règles, règlements applicables et toutes les politiques et directives de M1 Composites.

M1 Composites a pour objectif d'établir un milieu où les signalements fait par les employés sont attendus et bien reçus et ou les employés sont à l'aise de faire état d'une préoccupation ou d'un cas de violation sans crainte d'intimidation.

©2024. M1 Composites Technology Inc. Tous droits réservés.
CONFIDENTIALITÉ: Ce document contient des renseignements privilégiés, confidentiels ou exemptés de divulgation en vertu des lois applicables. Toute diffusion et/ou copie de ce document par toute personne autre que le destinataire prévu est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous n'êtes pas un employé ou un agent responsable de la livraison de ce document, veuillez nous aviser et nous retourner immédiatement ce document et toute copie que vous pourriez avoir.